

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE

Compte rendu de la réunion du 08 septembre 2022

Présents :

Elus municipaux référents CDQ : Madame Véronique FERREIRA DE MATOS, et Monsieur Guillaume VIENNOIS.

Excusés : Mesdames Corinne TONDUF et Dominique DURAND-COURATIN.

Présidente du Conseil : Madame Ariane LAROUSSE.

Secrétaire du Conseil : Madame Christine CHAZEIRAT.

Membres du conseil : Madame Georgette LANORE, Messieurs Denis LAROUSSE, Jean RESSEGUIER, et Jean-Pierre LANORE.

Anima : Monsieur Pascal KHARADJI.

Directeur Projet Cœur de Ville : Monsieur Raynald DESROY.

Association de commerçants guérétois 23000 : Monsieur Eric DAUBECHIES.

Association Guéret en Selle : Madame Marie-Luc JEANDAUX.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du dispositif Médiation numérique
2. Retour sur le traitement des balades urbaines et des demandes individuelles
3. Tour de table sur les sujets à traiter liés au quartier
4. Commission de coordination des conseils de quartier courant octobre pour définir un calendrier des manifestations avec Actions Quartiers
5. Rencontre avec EVOLIS 23 en novembre pour aborder la TEOMI (taxe d'enlèvement d'ordures ménagères incitatives)
6. Poursuite de la balade urbaine sur le périmètre du quartier

Ouverture de la séance : 18h15.

Remarques préalables exprimées par les présents :

Réactions du Conseil de Quartier sur l'Eclairage Public : cf. article Chaminadour du 08 septembre 2022. Une rencontre SPIE/Guillaume VIENNOIS est prévue pour mener une réflexion sur l'éclairage de la ville.

Un nettoyage est demandé au Square Rue des Tanneries (rongeurs en profusion).

Rue de Pommeil : remerciements à la mairie pour le retrait des plots.

1. Présentation du dispositif Médiation numérique par le Conseil Départemental de la Creuse concernant la possibilité de mettre en place un accompagnement pour aider à prendre en main un équipement informatique

Des conseillers numériques sont à disposition des membres du CDQ (cf. flyer distribué) à la Quincaillerie Numérique notamment (ordinateurs, ateliers).

2. Retour sur le traitement des balades urbaines et des demandes individuelles

Un tableau présentant des demandes individuelles reçues en mairie est distribué et chaque cas est présenté.

- S'agissant des herbes, il serait opportun de les remplacer par des fleurs de trottoir.
- Il est rappelé que le Code de l'Urbanisme prévoit que le désherbage des trottoirs, comme le déblayage de la neige, incombent aux habitants devant leur domicile.

- Dans les rues piétonnes, les commerçants ont fait remonter des problèmes d'eaux pluviales qui génèrent de la mousse ainsi que les dégâts conséquents occasionnés par de nombreux pigeons qui ont niché dans un bâtiment identifié proche du cinéma Le Sénéchal : ce pigeonnier est géant, le propriétaire est défaillant et ne donne pas suite aux démarches effectuées auprès de lui ; un signalement a été effectué auprès de l'ARS Agence Régionale de la Santé .

Un nettoyage n'est pas envisageable à ce jour : l'arrêté sécheresse est toujours en vigueur.

Un stockage d'eau pour les machines communales est en cours d'étude actuellement.

3. Tour de table sur les sujets à traiter liés au quartier

LE GRAND BAZAR situé Place Bonnyaud avec animation. A la demande de la mairie : seulement le soir afin de ne pas pénaliser les restaurants le midi. Les Food Trucks se coordonnent avec LE GRAND BAZAR.

☞ Bilan : les cafés sont satisfaits ; les kebabs se sont sentis fragilisés. Offre sous-dimensionnée le soir.

MAMMA PIZZA E PASTA a développé une offre sans nuire aux concurrents.

L'entente LE HOPS STAGE, le BARRY LINDON, MAMMA PIZZA E PASTA, les Saveurs du Terroir... a bien démarré.

La Fête de la Bière se déroulera les 23 et 24 septembre Place Varillas : lieu décidé par les commerçants et Coeur de Ville.

La Commission de l'ANAH doit se réunir le 4 octobre pour le financement de la démolition du bâtiment Place du Conventionnel Huguet.

Le marché de Noël aura lieu les 15 - 16 et 17 décembre. 10 chalets appartiennent déjà à la Commune ; une location de 3 à 4 chalets supplémentaires est possible. Un marché "Bienvenue à la ferme" est envisagé. Les inscriptions des exposants a débuté auprès de la mairie. A ce jour, les animations ne sont pas prévues : à réfléchir sur des ateliers maquillage, plâtrerie, costumes, histoires à conter,...

4. Commission de coordination des conseils de quartier courant octobre pour définir un calendrier des manifestations avec Actions Quartiers

Cette commission est prévue le 6 octobre à 18h30.

5. Rencontre avec EVOLIS 23 en novembre pour aborder la TEOMI (taxe d'enlèvement d'ordures ménagères incitatives)

Sa programmation sera confirmée ultérieurement.

6. Poursuite de la balade urbaine sur le périmètre du quartier

La prochaine balade à venir : courant septembre/octobre.

En information complémentaire : une cordonnerie est nouvellement ouverte avenue de la Sénatorerie.

La séance est levée à 19H30.

La Présidente

Ariane LAROUSSE